

5 questions à...

Interview: Rafael Neziri
Photo: Id



Daniela Schneeberger

Conseillère nationale PLR

PORTRAIT

Daniela Schneeberger de Thürnen BL est titulaire d'un brevet fédéral d'agente fiduciaire et est propriétaire d'une société fiduciaire. Elle siège au Conseil national depuis 2011. Elle est par ailleurs présidente de l'Union suisse des fiduciaires et membre du Comité de l'Union suisse des arts et métiers.

Madame la conseillère nationale, quel est l'enjeu de la réforme de l'imposition des entreprises III?

La réforme met à disposition les instruments permettant à la Suisse de rester un centre économique attrayant aussi bien pour les entreprises internationales que pour les PME; il doit être possible de maintenir les entreprises dans les cantons. En même temps, la réforme fiscale abolit les statuts cantonaux d'imposition pour les holdings et les sociétés mixtes afin de se conformer aux standards internationaux.

Lorsqu'un entrepreneur se demande à quel niveau il est concerné par la réforme de l'imposition, que lui répondez-vous?

Pour les entrepreneurs, mais aussi pour bien d'autres PME et donc pour la création et le maintien

des emplois, la réforme fiscale est très importante. Elle renforce les grandes entreprises qui sont des clients importants dans le bâtiment et le génie civil ainsi que dans les secteurs apparentés au gros œuvre.

Les opposants mettent en garde contre des pertes de recettes fiscales élevées et contre des impôts supérieurs pour la classe moyenne.

Les entreprises internationales contribuent aux rentrées fiscales à hauteur de 5 milliards par an. Sans réforme, ces contributions fiscales disparaîtraient en grande partie, ce qui impliquerait que les particuliers et les PME devraient assumer le manque à gagner. Pour leur part, la classe moyenne et les PME bénéficient d'impôts plus bas sur le bénéfice dans la plupart des cantons grâce à la réforme de l'imposition.

Si la réforme de l'imposition était rejetée par le peuple, quelles en seraient les éventuelles conséquences?

Sans réforme fiscale, le site économique souffre. Cela génère une pression internationale sur les entreprises qui devraient alors faire face à des incertitudes juridiques et à des difficultés de planification, un vrai poison.

Quelles sont vos attentes par rapport à l'acceptation de la réforme de l'imposition le 12 février 2017?

À l'avenir, la Suisse doit faire partie des pays les plus innovants et les plus compétitifs du monde. Elle doit former un site économique attrayant. J'espère donc que des entreprises puissent générer une valeur ajoutée et créer des emplois.